

CA 2 – Compte-rendu**16/12/06**

Administrateurs présents : Marie Chaudières (DR Atlantique), Christophe Conway (membre associé), Anne Evrard (DR IdFC), Aude Charvillat (Atlantique), Quentin Duru (Secrétaire National), Carole Marie (DR Occitanie), Youen Henaf (DR GO), Erkan Karaoglan (représentant des salariés), Laura Petersell (PACA), Alexis Saurin (IdFC), Brice Meunier (DR PACA), Guénolé Carlier (Trésorier National), , Jean François Gicquel (DR RAA), Pierre Januel (Vice-président), Steve Rattier (RAA), Clémence Patureau (Présidente), Matthieu Gardeux (Occitanie), Marie Gautier (GO), Pauline Vasseur (DR Nord), Luc Badin (Est), Céline Henninger (DR Est), Camille François (Vice-présidente), Florian Regley (suppléant Nord), Philippe Pottier (membre associé), Laetitia Hamot (suppléante IDFC), Christophe Guilloux (Chargé de formation). **(22 votants)**

Excusée: Héléne Mandard (Nord)

Ordre du Jour :

- I. Vote du budget 2007.**
- II. Mise en réserve.**
- III. Visites parlementaires en détention.**
- IV. Anciens Génépistes**
- V. Choix des membres associés au CA**
- VI. Validation des orientations du secrétariat national**
- VII. Recrutement du chargé de publication.**
- VIII. Retour sur budget.**

Présentation, Discussion et vote du budget 2007

La discussion porte sur le budget intégrant le budget national, les budgets des délégations régionales et des groupes locaux. L'ensemble des charges est regroupé au sein de différents projets de l'association. Ainsi les charges relatives aux permanents, notamment les charges salariales ou les bourses de volontaire, sont proratisées sur chaque projet à proportion du temps passé pour chacun d'eux.

Charges d'exploitation :

Les différentes charges se répartissent autour de quatre postes : le poste formation qui couvre 44% des charges budgétaires, le poste ISP à hauteur de 27%, le poste action en détention représentant 24% des charges et le poste vie associative qui s'élève à 5% du budget.

Sur le poste formation.

Le poste formation est en net augmentation par rapport à 2006. Cette augmentation, particulièrement sensible au niveau du budget national, est notamment engendrée par la prise en compte du salaire du chargé de formation qui était, jusqu'en juillet 2006 pris en charge par le ministère de la justice, et par la création du poste de vice-président chargé de la formation. De plus ce poste budgétaire tient compte de l'augmentation du nombre de bénévoles.

Formations Nationales:

Poste JPJ: budget de 76 000 €. L'évolution par rapport à 2006 est liée à l'augmentation des transports.

Assises: budget de 70 000€. Nous prévoyons la venue de 500 bénévoles.

WERG: budget de 22 000€.

Formation des Permanents: budget de 20 000€. La formation est financée en partie par l'ANCSEC au titre de la formation civique.

Formation Illettrisme: le budget de 16 000€ sera consacré aux formations ayant lieu en fin d'année 2007

Formations Régionales:

JRFP: Budget de plus de 57 000€.

WERF: Budget de plus de 38 000€.

Formation régionale des représentants: Un budget spécifique a été prévu dans la région Grand Ouest. Ainsi ce budget permettra au futur DR GO de faire le tour des groupes avant sa prise de fonction ou encore de rencontrer d'anciens DR.

Organisation locale de formation: Ce budget comprend la prise en charge des transports et plus généralement la prise en charge par les groupes de frais de formations locales ou nationales.

Mise en place des interventions en détention.

Le budget de plus de 170000€ porte sur les frais liés au recrutement, à la mise en place des VVV et aux frais engendrés par l'intervention en détention.

ISP.

Dans ce poste budgétaire sont notamment pris en compte la bourse du vice président chargé de la communication et le salaire du chargé de publication. Y est proratisé aussi une partie des bourses des délégués régionaux.

Journées Nationales Prison: budget de 23 000€

Printemps des Prisons: budget de près de 50 000€

Poste Communication: ce poste regroupe les frais liés au Passe Murailles, à la Genepimania et au fond documentaire. Il est prévu que soient tirés six numéros du Passe-Murailles cette année. Le budget reste très important, pour une ressource sous exploitée. Il est à noter que 1500 euros sont prévus pour la formation professionnelle du Chargé de Publication.

Vie Associative.

Le poste CA a été séparé du poste AG/SN

AG/ SN: budget de 15 300€. L'augmentation de ce poste est aussi liée à l'augmentation du nombre de bénévoles.

Commissions structure : ce poste a été multiplié par dix par rapport à l'année 2006. Cette augmentation s'explique par les travaux menés par la commission Adages.

Charges exceptionnelles.

Ce poste de 2000 € est budgétisé pour le paiement de toutes les factures liées à l'exercice 2006.

La présentation de ce budget pose la questions du poid financier des formations. La plus grosse partie du budget y est consacrée. Destiné en partie à la formation des nouveaux bénévoles ce budget pourrait être diminué si une part plus importante de génépistes continuait d'une année sur l'autre. Cela impose de s'interroger sur les raisons de l'engagement au GENEPi mais aussi sur les propositions que nous faisons aux génépistes recommençant une nouvelle année. Cette question

sera traitée par la commission Vie Associative.

Produits d'exploitation:

La répartition des produits d'exploitation est faite selon l'organe qui subventionne l'association et non par l'organe qui fait la demande. Ainsi toutes les demandes faites aux conseils régionaux, qu'elles émanent d'un groupe ou d'une délégation régionale seront regroupées sous le poste Conseils Régionaux.

ANCSEC: le financement des bourses de volontaire civil des délégués régionaux et des chargés de missions est regroupé sous le poste Aide au développement régional.

Les subventions aux niveaux régional et local sont en augmentation de plus de 50% par rapport à 2006. Cette évolution s'explique en partie par un transfert de charge au niveau local.

Mécénat: prévision de 30000 €, la politique en matière de demande de mécénat sera établie par le bureau national au mois de janvier.

Le trésorier s'engage à minima à respecter la part pessimiste du budget en matière de mécénat.

Présentation du Budget National 2007

Le budget national présente que peu de modification par rapport à l'année 2006. Toutefois il est à noter une baisse du montant de la prime d'assurance, celle-ci étant liée à l'affiliation à Animafac, elle n'est désormais plus que de 60€.

Une forte augmentation est à noter au niveau des charges de transport. Pour tout le bureau national, il a été budgétisé 25 voyages. Ce budget est essentiellement destiné aux déplacements du président et des deux vice-présidents.

Le poste Cotisations Associations Extérieures a été réduite à néant, la cotisation au GNCP étant déplacée dans le poste JNP et l'affiliation Animafac dans le poste assurances.

La dotation aux amortissements est liée au parc informatique du bureau national.

Ligne Anciens: alors qu'il existe une volonté de monter un projet spécifique aux anciens, aucune ligne budgétaire n'a été prévue à cette effet. Il est proposé qu'une ligne spécifique soit portée au budget pour souligner la politique nationale envers les anciens. Cette question sera rediscutée lors du point sur les anciens.

Ligne pour les Actes des Assises: intégré dans le Passe Murailles.

C'est également un projet pour obtenir des recettes en prolongement des 30 ans. La DIV qui nous a soutenu sur les assises peut nous permettre de demander un soutien supplémentaire pour le PM.

Conseil Régionale Bretagne/ Ville de Rennes: demandes faites pour le groupe organisateur des Assises. Le groupe se charge des demandes toutefois il y aura un soutien du BN.

La question de la valorisation du bénévolat sera traité en BNE.

Remarques:

Plusieurs erreurs se sont glissées dans le budget notamment dans la présentation des budgets optimistes et pessimistes.

Budgets régionaux

Les différents budgets régionaux reproduits dans le document préparatoire ont été modifiés sans concertation avec les délégués régionaux. S'il est possible de voir certaines des évolutions budgétaires, le fait que certains délégués régionaux ne retrouvent pas le budget qu'ils avaient établi biaise le budget soumis au vote.

Mise en réserve.

A la fin de beaucoup d'exercices, l'association dégage un excédent budgétaire. Cet excédent, ne pouvant être partagé entre tous les membres de l'association, s'accumule au fil des années, constituant ainsi la réserve.

Il semble nécessaire que cette dernière ne dorme pas sur le compte courant. Au-delà du fait qu'elle est alors infructueuse, elle n'incite pas les groupes locaux, qui pensent être en positif, à faire des recherches de subventions pour l'exercice en cours.

Pour éviter ce travers, il serait pertinent de mettre la réserve sur un compte spécifique qui, éventuellement, pourrait générer des ressources. La création de ce compte aurait la vertu d'offrir une garantie financière pour la banque. De plus, ce compte pourrait générer des fonds associatifs propres, nous donnant une plus grande liberté. Plusieurs types de placements pourraient être envisagés, toutefois il serait nécessaire de ne pas bloquer la réserve, tout en essayant de la faire fructifier. Alternative aux comptes bloqués et aux comptes courants, où la réserve ne rapporterait rien, une CICA, portefeuille monétaire en libre accès, pourrait être envisagée.

Nous ne sommes, toutefois, pas dans l'obligation de placer 100% de la réserve sur un même placement. On peut penser placer une part sur un compte bloqué et avoir une partie évaluée (d'après les risques encourus par l'association) en libre accès.

D'autres possibilités peuvent être envisagées. Ainsi des banques à objectif plus social comme la NEF ou le Crédit Coopératif, pourraient être sollicitées.

Le trésorier se chargera de se renseigner sur les divers comptes possibles.

La mise en réserve ne peut être définitive qu'après la certification des comptes, elle est, jusqu'à maintenant votée par l'AG de juin. Si la décision de mise en réserve définitive pourrait être de la compétence du CA, il semble plus pertinent de la laisser à l'AG, notamment pour que les bénévoles se sentent associés à cette décision.

Intervenant six mois après la fin de l'exercice, la mise en réserve effective, quand bien même elle se ferait sur un compte spécifique, pourrait ne pas empêcher le travers rencontré par les groupes locaux de confondre la réalité comptable et l'état de la trésorerie.

A la proposition de placer la réserve sur un compte spécifique, se rajouterait celle de mettre l'excédent éventuel de l'année qui vient de se terminer sur un compte spécifique de manière temporaire. Le CA, en tant qu'entité compétente, voterait la mise en réserve temporaire dans les premiers mois d'un nouvel exercice, ainsi les comptes des groupes locaux seraient remis à zéro tôt dans l'année.

Il sera nécessaire de prendre le temps d'exposer clairement ce point aux RDG, lors de l'AG mais aussi lors des WERG.

La mise en réserve pour l'excédent de l'exercice 2006 ne pourra pas se faire avant la certification des comptes, toutefois il sera pertinent de le faire pendant l'été avant l'arrivée de la nouvelle équipe. Les excédents des années précédentes pourront cependant être mis de côté le plus rapidement possible.

Vote :

Ouvre-t-on un compte de placement intermédiaire de mise en réserve et un compte placement définitif des fonds du GENEPI?

Pour : unanimité.

Visite des parlementaires en détention.

Retour à la case prison a été lancé par un collectif d'associations notamment composé par l'ACAT et l'OIP. Si RACP a permis de toucher de nombreux parlementaires, ce collectif était marqué par un manque de coordination.

Les membres de l'OIP étant investis cette année dans les Etats Généraux de la Condition Pénitentiaire ou encore dans la diffusion des guides, ils n'ont pu jouer leur traditionnel rôle de coordinateur de cette action.

En BNE s'est dégagée l'idée de relancer, en partenariat avec l'administration pénitentiaire, cet événement autour des RPE, et notamment en s'appuyant sur la prise de position sur le contrôle extérieur.

L'idée est de faire jouer le droit de visite des parlementaires et de permettre un contrôle démocratique quelle que soit l'année, électorale ou non. La date de l'évènement devra être fixée en fonction du calendrier parlementaire, notamment en fonction de la présence des parlementaires dans leur circonscription. Toutefois, il sera nécessaire de le faire le plus tôt possible pour que cette événement soit le plus possible déconnecté des élections.

Il serait aussi important de fixer une date unique pour centraliser et rendre visible l'évènement. A priori la date du 5 février semble le plus pertinent.

Se pose la question des parlementaires visés par cette action. Par principe le GENEPI est sans affiliation politique, il semble délicat de ne contacter que certains parlementaires n raison de leur tendance politique.

L'autre idée directrice sera la mise en relation de parlementaires avec la pénitentiaire et les associations pour créer un espace de débat. Toutefois, les contacts entre l'AP et les parlementaires existant déjà, ce ne sera pas, l'objectif principal des visites parlementaires.

Il sera nécessaire que l'AP soit associée à cette journée et lui permettre un droit de réponse.

Au delà du fait qu'il sera important de rebaptiser cet événement pour qu'il s'apparente le moins possible à RACP, il reste à déterminer si le GENEPI s'associe à d'autres associations pour mener cet événement. Pour certains, il sera plus pertinent de le mener seul afin de conserver notre indépendance politique.

L'évènement sera coordonné par les délégués régionaux directement avec les DRSP.

Votes:

Organisons-nous l'évènement?

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le GENEPI organise-t-il l'évènement seul?

Pour : 13

Contre: 4

Abstention : 5

Donnons-nous mandat à l'équipe pour les contacts institutionnels et parlementaires?

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Tous les parlementaires seront ils invités?

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 2

Les anciens génépistes.

La proposition faite par Laura et Steve serait de rechercher les coordonnées des anciens génépistes pour reprendre contact avec eux. Cette reprise de contact aurait des intérêts divers. Ainsi elle permettrait une meilleure diffusion de l'activité du GENEPI et notamment de ses réflexions et de ses prises de position. Cela aurait aussi un intérêt pour la diffusion du Passe-Muraille. Au delà nous pourrions alors trouver des personnes ressources sur certains domaines.

La méthode préconisée serait de fouiller dans les archives pour trouver les adresses des génépistes et, à partir de là, de les solliciter en leur envoyant soit une plaquette reprenant l'évolution de l'association et les différentes propositions pour les anciens soit des exemplaires du Passe-Murailles. Si ce travail releverait du champ de compétences des permanents, il semble que ce soit trop important pour qu'ils portent seuls ce projet. L'idée serait alors de faire appel à des bénévoles, voire éventuellement à des anciens.

Si pour les années récentes cette méthode de travail semble pertinente pour les années antérieures à 2000.

Toutefois cette méthode de travail pourrait poser un problème quand aux recommandations de la CNIL. Il sera important de se renseigner pour savoir s'il est possible de d'exploiter les différentes coordonnées des anciens bénévoles ainsi.

Il pourra être établie une plaquette de don spécifiquement destinée aux anciens.

Votes :

Mandatons-nous un groupe de travail spécifique pour ce projet?

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 2

Composition du groupe de travail: Steve, Laura, Christophe Conway, Brice, Youen, Alexis, Anne, Clémence, Guérolé, Jeff.

Ouvrons-nous ce groupe de travail aux anciens génépistes?

Pour : 16

Contre : 4

Abstentions : 2

Créons-nous une ligne budgétaire spécifique ?

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

Membre Associé au CA

Six personnes sont proposées pour être membre associé au CA. A l'exception de Stéphane Plat, les personnes envisagées sont proches du milieu associatif. Ainsi Guillaume Houzel et Mélanie Gratacos sont liés à Animafac, Nicolas Delesque à l'Afev et Bertrand Simonin à Unis-cité. A sa manière Dan Ferrand Bechman est liée aussi au milieu associatif de par les recherches qu'elle mène avec son laboratoire de sociologie. Si ces différentes personnes travaillent sur des champs pas forcément similaires au notre, les problématiques qu'elles rencontrent recoupent souvent les nôtres. Ainsi chacune d'elles pourrait être une personne ressource sur toutes les questions liées au volontariat.

Dans une perspective différente, Stéphane Plat serait sollicité pour ses connaissances en matière financières.

L'une des gênes qu'engendrent certaines des personnes proposées touche à leur engagement politique. Ainsi Nicolas Delesque et Guillaume Houzel sont tous les deux très proches du PS. Cette proximité avec un parti politique semble, pour certains, incompatible avec la non affiliation politique du GENEPI.

Votes :

Souhaitons-nous nous associer une des six personnes proposées ?

Pour : 13

Contre : 5

Abstentions : 3

Parmis les personnes proposées, qui souhaitons-nous associer ?

Nicolas Delesque :

Pour : 0

Contre : 11

Abstentions : 8

D. F. Bechmann :

Pour : 10

Contre : 6

Abstentions : 5

Bertrand Simonin :

Pour : 9

Contre : 6

Abstentions : 6

Guillaume Houzel :

Pour : 1

Contre : 14

Abstentions : 6

Mélanie Gratacos :

Pour : 12 Contre : 5 Abstentions : 4

Stéphane Plat :

Pour : 1 Contre : 14 Abstentions : 5

Parmi les trois personnes ayant obtenu le plus de votes au 1er tour :

D.F. Bechmann: 8 Bertrand Simonin: 6 Mélanie Gartacos: 4 Abstentions :2

Dernier vote :

D.F.Bechmann: 8 Bertrand Simonin: 7 Abstention : 5

Dan Ferrand Bechman sera sollicitée pour devenir membre associée. Si elle ne le souhaitait pas, Bertrand Simonin serait alors sollicité.

Validation des orientations prises à la SNO

Il ressort du dernier SNO des orientations concernant le thème du Printemps des Prisons et les différents thèmes d'Assises. Si le thème du Printemps des Prisons, "quelle prison pour demain?", ne semble pas être sujet à polémique, des questions se posent sur la validation des orientations concernant les thèmes d'Assises. Le vote qui a conduit à valider cinq des six thèmes proposés reste sujet à caution, rendant pas forcément légitime la non validation du sixième thème.

Au regard des dysfonctionnements rencontrés lors du vote et du nombre important de génépistes prévus pour les Assises, il sera peut être pertinent que le CA valide les six thèmes.

Votes :

Validons-nous les six thèmes d'Assises présentés en SN ?

Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 4

Donnons-nous mandat au groupe de Rennes pour organiser les Assises ?

Pour : unanimité

Validons-nous le thème du PDP : « Quelles Prisons pour demain ? »?

Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 2.

Chargé de Publication.

Le contrat de Dolly s'arrêtera effectivement le 27 décembre. Le recrutement du nouveau chargé de publication se fera pour la fin du mois de janvier. Le Passe-Murailles n°5 sortira mi-janvier.

Si la mission du chargé de publication ne change pas, sa fiche de poste a été détaillée. Son rôle dans la réalisation du Passe-Murailles a été appréhendé de manière plus large. Avant la signature du contrat, il sera envisagé toutes les possibilités de co-financement, notamment par l'ANPE, en plus du poste Fonjep.

Retour sur le Budget.

Les modifications demandées en matinée seront apportées par le trésorier. Le budget sera voté lors du prochain CA. En raison d'un rendez vous pris avec la banque mi-janvier, Guénolé demande au CA la réunion d'une session exceptionnelle le 13 janvier. Toutefois cette réunion exceptionnelle n'a de sens que si le rendez vous avec la banque ne pourrait être décalé.

Votes :

Approuvons nous la réunion d'un CA Exceptionnel le 13 janvier :

Pour : 1

Contre : 7

Abstentions : 8

Le budget sera voté au prochain CA le 10 février.

Pour : 11

Contre : 1

Abstentions : 6

Dans le cas où le rendez-vous à la banque ne peut être décalé, le vote sera fait au cours d'un CA exceptionnel lors du BNE de janvier. Les Administrateurs voteront par procuration le budget qui leur sera transmis avec les modifications d'usage avant le 7 janvier.